Lycée professionnel
Antoine
5 rue de Longvic
21300 CHENOVE

Téléphone
03.80.52.23.23
Télécopie
03.80.51.26.10
Email
0211356k@ac-dijon.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 28 septembre 2021

Heure du début de séance : 17h38

Nombre de participants : 16
Excusés :
Quorum : 16

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Mme Marseille

Approbation du compte rendu du CA du 24 juin 2021 *:*

Un exemplaire du compte-rendu du précédent CA a été adressé par mail à chaque membre titulaire et suppléant.
Pas de remarque. Il est soumis au vote.

Vote : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Information faite au conseil d'administration par le proviseur : l'ordre du jour n'est plus soumis au vote.

Affaires Pédagogiques

- **Bilan de rentrée :**

  Présentation par le proviseur des nouveaux personnels : l'équipe vie scolaire a été quasi-entièrement renouvelée. L'équipe enseignante est complète seulement 15 jours après la rentrée. Annonce du recrutement prochain d'un second de cuisine.

- **Effectifs :**

  Les effectifs sont stables et les formations presque intégralement remplies. Point de déception sur le BTS MOS qui ouvre à la rentrée 2021 : seuls 12 étudiants restent inscrits à l'issue des opérations Parcoursup et des ajustements de rentrée.

- **Contexte de rentrée :**

  17h48 : Arrivée de M. AMIARD

  Rappel des exigences sanitaires et information sur les taux de vaccination, information recueillie par l'infirmière scolaire. Environ 67% des élèves sont vaccinés. Le proviseur fait part aux représentants des parents d'élèves de son inquiétude en ce qui concerne les terrains de PFMP.

Information sur la campagne de vaccination organisée par l'ARS. Une douzaine d'élèves concernés au lycée.

Affaires Intérieures

Calendrier électoral/Modalités de scrutin

Le Proviseur présente le tableau / calendrier des élections des représentants au conseil d'administration.

	Lycée Antoine *5, rue de Longvic* *21300 CHENOVE* *Tel 03.80.52.23.23* *0211356k@ac-dijon.fr*	***Calendrier 2021-2022*** ***Elections des représentants au conseil d'administration***

		Représentants des personnels	Représentants des parents
Diffusion des notes d'information		Envoyées le jeudi 16 septembre 2021 par mail	Envoyée le jeudi 16 septembre 2021 par mail
Réunion préalable à l'élection	*Dans les 15 jours qui suivent la rentrée scolaire*		Lundi 10 septembre 2021 à 16h30
Etablissement de la liste électoral	*20 jours avant l'élection*	Affichage le : Vendredi 17 septembre 2021	Liste arrêtée le : Vendredi 17 septembre 2021 *(consultable au secrétariat de direction)*
Dépôt des candidatures	*10 jours francs avant la date du scrutin*	***Mardi 28 septembre 2021***	***Mardi 28 septembre 2021***
Affichage des listes de candidats		***Jeudi 30 septembre 2021***	***Jeudi 30 septembre 2021***
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	*8 jours francs avant l'ouverture du scrutin*	Jeudi 30 septembre 2021	Jeudi 30 septembre 2021
Mise sous pli			Mercredi 22 septembre 2021 de 9h15 à 12h
Remise ou envoi du matériel de vote aux parents	*6 jours avant la date du scrutin*	Vendredi 1er octobre 2021	Jeudi 30 septembre et Vendredi 1er octobre 2021
Scrutin par correspondance		Du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021 *(à remettre au secrétariat de direction)*	Du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021 *(à déposer dans l'urne située au secrétariat de direction)*
Date de Scrutin		Vendredi 8 octobre 2021 8h00 à 16h30 Salle B10	Vendredi 8 octobre 2021 12h00 à 16h30 Salle B10
Dépouillement		A partir de 16h30	A partir de 16h30

Textes de référence

- Article R. 421-30 du code de l'éducation ; circulaire du 30 août 1985
- Bulletin officiel n°28 du 10/07/2020

Contrats AED (sanitaires)

Le rectorat a alloué 0,10 ETP à l'établissement pour mettre un des AED du lycée à disposition de l'organisation de la campagne de vaccination. Cette augmentation de la quotité de travail concerne les mois de septembre à novembre.
Modification du contrat de Sarah DOHAIN-LESUEUR qui est à 80% et qui passera à 90%.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

- **VOYAGE ET SORTIE**

- **Projet ERASMUS / Séjour en Pologne du 12 au 20 novembre 2021**

Le Projet ERASMUS initié en 2020 va se dérouler sur la période du 01 09 2021 au 31 08 2023.
L'objectif est d'ouvrir l'établissement à l'international et de permettre aux élèves d'améliorer leur compétence linguistique, professionnelles et culturelles en ciblant la filière numérique en classes de 1 er et terminale SN. Les pays partenaires sont la Belgique (coordonnateur), La Pologne, la Turquie, l'Espagne et la France. Ainsi les regroupements ont lieu dans un pays en recevant les 4 autres partenaires à chaque fois. Les mobilités concerneront 5 élèves à chaque fois avec 2 accompagnateurs.
La durée de mobilité est fixée à une semaine à chaque fois du samedi au samedi, avec un programme établi à l'avance par le pays qui accueille. Le programme est le suivant NOVEMBRE en Pologne, Mars 2022 en Belgique, Avril 2022 Espagne, Mars 2023 en France. Ce projet est financé par le programme Erasmus avec une enveloppe dédiée et globale de 25 482.00 €.
Le séjour en Pologne (à Ostroleka à 120 km de Varsovie) du 12 au 20 novembre verra partir 5 élèves de 1ère SN et 2 accompagnateurs pour un budget évaluatif de 5 150 € comprenant le déplacement vers l'Aéroport et le retour, le vol en avion, les frais d'hébergement à Varsovie. Tout est pris en charge par la subvention, aucune participation n'est demandée aux élèves.

Question Mme MELET : comment sont choisis les élèves ? La sélection se fait par entretien des professeurs accompagnateurs.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

- **Séjour NORMANDIE entre terre et mer du 11 avril au 14 avril 2022**

Le Projet concerne les classes de 1 ère LOG et Term log avec la visite de la Normandie dans un but historique (sites de la bataille de Normandie) et défis économiques (port du Havre). 32 élèves et 4 accompagnateurs participent à ce voyage avec un hébergement à Luc sur mer (près de CAEN) et à Angerville l'orcher (près du HAVRE). Le coût est de 9000.00 € avec une participation demandée de 50.00 € par élèves. Le financement de ce voyage provient de subventions d'Etat, de la Région à hauteur de 7400 € avec une sollicitation du fonds d'aide de la cité éducative de Chenôve.

Question de M. AMIARD : faudra-t-il le pass sanitaire ? Probablement, à voir en fonction de la situation sanitaire.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

- **Occupation des logements**

L'établissement compte 6 logements en NAS (Nécessité Absolue de Service), les concessions pour cette année scolaire sont présentées, il est précisé que 2 logements sont en COP (Convention d'Occupation Précaire).

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

- **Conventions :** ***pour chacune des conventions présentées ci-dessous, les votes valident l'autorisation donnée par le CA au proviseur pour les signer*****.**

- **Convention d'occupation précaire logement**

Cette convention concerne le logement F4 de 96 m2 occupé par Mme MORIOT Sandra infirmière du 01 09 2021 au 31 08 2022. Le coût du loyer est de 468.00 € avec 52 € de charges soit un loyer de 520.00 €

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

- **Convention avec le GRETA 21**

Cette convention concerne les frais d'affranchissement générés par l'antenne du Greta au Lycée Antoine ainsi que les frais d'accueil café facturé sur le Tarif du petit déjeuner Région. Cette convention est établie à compter du 01 09 2021 au 31 08 2024.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Convention avec le GRETA 21

Cette convention concerne la mise à disposition de salles du lycée au profit de l'antenne GRETA. L'utilisation de ces salles fait l'objet d'une facturation à hauteur de 2.50 / HEURE.
Cette convention est valable pour l'année scolaire 2021/2022

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Convention avec le lycée PRIEUR d'Auxonne

Cette convention concerne la mise à disposition du plateau technique permettant la formation « cariste » pour les élèves d'Antoine pour un coût de 90 € la journée et de 50 € la demi-journée et ce pour l'année scolaire 2021/2022. Cette convention a été modifiée en tenant compte de l'arrivée de nouveaux Proviseurs au sein des 2 établissements.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

- **Contrats : *pour chacun des contrats présentés ci-dessous, les votes valident l'autorisation donnée par le CA au proviseur pour les signer*.**

Contrat avec la société EIMI : CONTRAT ENTRETIEN CHAUFFAGE

Ce contrat concerne l'entretien du chauffage et d'eau chaude sanitaire avec les astreintes du soir et week-end 01 09 2021 au 31 0 82022 pour un coût total de 7650.00 HT soit 9180.00 €.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Contrat avec la société CORIOLIS : Contrat de téléphonie mobile Ce contrat concerne un abonnement à compter du 22 septembre 2021 jusqu'au 21 septembre 2023 pour un coût mensuel de 13 €.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Contrat avec l'association Val soleil Hellandes Normandie

Ce contrat concerne l'hébergement en Normandie du 13 avril 2022 au 14 avril 2022 avec un coût total de 2 194.00 € comprenant la nuitée, le dîner et le panier repas du départ.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Contrat avec le voyagiste GIRARDOT

Ce contrat concerne des prestations avec le voyagiste GIRARDOT Sélectour afin d'effectuer les achats de billets d'avion, de train, de transports par autocar, de nuitées d'hôtel ou tout autres

Prestations pouvant concerner des sorties et voyages scolaires.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

Point sur la taxe d'apprentissage

	2017	2018	2019	2020	2021
Montant de la taxe	75070,16€	68693,47€	77664,96€	50733,75€	54 828.06

Le montant sur 2021 est constitué d'une part les versements perçus qui sont de 30 553.33 € et le reliquat de 2020 à savoir 24 274.73 €. Les versements sur la taxe en 2020 étaient de 25 075.87 € donc une augmentation de 22 % du montant perçu. Une politique active ciblée a été menée par Mr GUYARD délégué à la formation professionnelle afin de toucher les entreprises de nos secteurs d'activité. De plus certains de nos fournisseurs nous ont aussi versés cette taxe pour la première année. Toutefois nous sommes loin des versements d'avant la réforme de 2019 où nous pouvions disposer de plus de 64 000.00 € sur 2018 et 66 745.05 en 2019. Ainsi la taxe en elle-même a diminué de moitié car nous ne bénéficions plus de l'apport des organismes collecteurs.
Si cette situation a été peu visible avec la période COVID en 2020 et 2021, elle deviendra plus difficile en année classique. Ainsi la poursuite de recollement de la taxe est primordiale pour l'établissement avec l'objectif d'atteindre un seuil de 40 000.00 € permettant de subvenir aux dépenses de l'enseignement professionnel.

- **Décisions Budgétaires Modificatives**

DBM de niveau 2 pour info :

- Subvention du FCSH 2 834.00 € pour l'achat de 20 matelas et housses pour l'internat.
- Subvention du FCSH de 1230.00 € pour l'achat d'un distributeur de plateaux
- Subvention de la Région pour 58 000.00 € pour la rénovation des faux-plafond et luminaires salles de cours du 1er et 2ème étage du bâtiment B (travaux prévus après les vacances de la Toussaint)
- Subvention Région L'équipement de protection pour les agents Région de 1 389.66 €

Situation des crédits budgétaires de l'établissement
La situation budgétaire de l'établissement est plus sereine que l'année dernière qui avait été marquée par la baisse des recette d'hébergement. Néanmoins des crédits seront insuffisants sur le service ALO (administration et logistique) pour les travaux avec des entreprises extérieures et ce pour 8 000.00 € et les produits d'entretien liés au COVID pour 2 000.00 €.

DBM de niveau 3 pour vote :
Est approuvé le prélèvement sur fonds de roulement de 10 000.00 €. Ainsi le fonds de roulement de 156 808.82 € s'établira à 146 808.82 €.

Vote : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0 ➡ **Adoption à l'unanimité**

<u>PPE 2021 /2022</u>
Dans le cadre du PPE ont été acceptés les matériels suivants :

- Pour la Pédagogie total : 24 995.11 €
  3 VTT en éducation sportive, une presse inclinée pour la salle de musculation

En Professionnel module complémentaire en SSI, matériel de mesure en Système numérique, aspirateur industriel et tableau blanc sérigraphié en ligne de production
En Maths sciences console ESAO, capteur, dynamomètre,

- Pour les agents total 6 182.64 €
  Matériels pour la maintenance (tronçonneuse, débroussailleuse, marche pied et console à outils), matériel pour l'entretien des locaux (aspirateurs eau et poussière, marchepieds).
- Pour le mobilier total : 23 202.39 €
  De nombreuses demandes avaient été faites en raison de l'état de vétusté de certains mobiliers. Ont été retenus des chaises pour la salle arts appliqués, tableaux blancs, armoire basse salle des professeurs, mobilier pour l'internat, mobilier adapté pour l'infirmerie, bureau cuisine et fauteuils
- Pour le véhicule : 23 000.00 €
  Commande d'un minibus permettant les trajets vers le plateau technique d'Auxonne entre autres. Arrivée du véhicule en avril 2022.

M. BEAUDOUIN et le Proviseur soulignent l'importance des subventions de la Région et remercient la collectivité pour son engagement.

- **Situation des travaux sur le lycée**

Juste avant la rentrée 2021, la foudre est tombée sur le lycée entraînant des dégâts sur la téléphonie, le système d'alarme incendie et les portes coupe-feu, les portails d'accès. Grâce à la réactivité des agents et des entreprises la rentrée a pu se faire normalement. Les réparations chiffrées à plus de 23 000.00 € devraient être prises par la collectivité. Actuellement nous sommes arrivés au bout des réparations. Le proviseur remercie M. BEAUDOUIN pour avoir tenu et suivi le dossier pour qu'il soit résolu rapidement.

<u>Dernières réalisations</u>

- Réfection de la salle de réunion B10
- Réfection en interne des salles C004 et C005
- Elagage et entretien des arbres et des haies pendant cet été

<u>A venir</u>

- Changement de 17 stores en solaire en octobre 2021 sur le bâtiment A permettant de finir cette opération entamée depuis 4 ans
- Changement du monte-charge de la restauration à la toussaint
- Installation du lave-batterie à la Toussaint en restauration
- Travaux de réfection de luminaires et de faux plafond des salles de cours 1er et 2ème étage bâtiment B à compter de novembre 2021.
- Travaux en interne réfection foyer internat bâtiment E et salles d'étude
- Réfection peinture chambres internat en interne
- Travaux chaufferie et raccordement chauffage urbain année scolaire 2021 /2022

<u>Réunion patrimoine avec le service immobilier de la Région</u>

Ont été évoqués lors de cette réunion différents sujets :
Nous avons évoqué l'âge du lycée approchant les 50 ans avec des bâtiments vieillissants, énergivores et plus adaptés à la pédagogie. Si notre inquiétude a été entendue et partagée, on nous a indiqué qu'une étude d'un cabinet extérieur devait rendre ses conclusions en mars 2022 afin de définir les bâtiments et les lycées prioritaires sans en savoir plus.

- Sécurisation des entrées de l'établissement avec un système de visio relié à la loge

- Rénovation et réaménagement de l'infirmerie ainsi que les sanitaires RDC (norme handicapé)
- Rénovation des toits terrasses des bâtiments F, D, C
- Rénovation de la salle de sciences avec l'articulation du changement des paillasses (en lien avec le PPE)
- Projet de rénovation des bâtiments F et C (cf ci-dessus)
- Projet de fermeture du Préau (destination change et agrandissement des locaux)
- Les enrobés extérieurs seront partiellement refaits à l'issue des travaux de chauffage
- Demande de câblage des salles du 1 er et second étage du bâtiment B pour remplacer le système de Wifi.
- Projets de rénovation des garages extérieurs derrière l'atelier avec une étude à envisager.

Fin de la séance à 19h06.

Le secrétaire de séance, Le Président,

Meggane Marseille Éric Vadot